

Avis de constitution

SOCIETE « EXODE TRANSPORT EXPRESS »

Siège ABIDJAN plus précisément à BINGERVILLE
QUARTIER ARRTS NON LOIN DE Iâ. PHARMACIE DU
MARCHE, LOT LL97, ILOT 153, Lot 1197, Ilot 153

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 11/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EXODE TRANSPORT EXPRESS »

Objet : Transport public de personne et de marchandises, vente et location de véhicule, commerce général. La participation directe ou indirecte de la société a toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-avant.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens neubles et immeubles'

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales. industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement'

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN plus précisément à BINGERVILLE

QUARTIER ARRTS NON LOIN DE Iâ. PHARMACIE DU
MARCHE, LOT LL97,ILOT 153, Lot 1197, Ilot 153

Dirigeant(s) Mlle YAO ABENAN BOUA ELEONORE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-09203 du 03/09/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°54238/GTCA/RC/2025 du 03/09/2025

